

Fiche de Poste à pourvoir

Intitulé du poste
(si différent de l'Emploi-type) : **Coordinateur - Directeur accueil de loisirs H/F**

Emploi-type : **Référent Animation Territoriale H/F**

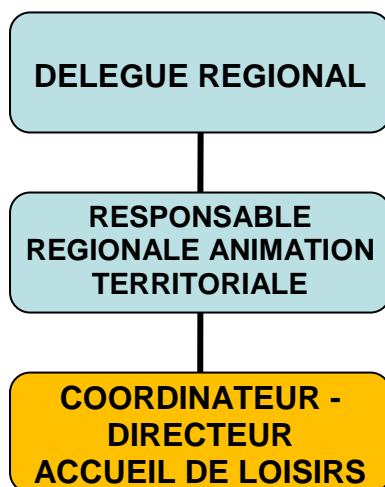
Niveau de candidature : **C – indice 300 + complément salaire 30 points**

Contrat : **CDI temps plein annualisé**

Rattachement hiérarchique : **Responsable Animation Territoriale Ufcv Bretagne**

Localisation géographique : **CHANTELOUP (35)**

Place du poste dans l'organisation



Contexte professionnel

L'Ufcv Bretagne développe depuis de nombreuses années un partenariat avec la commune de Chanteloup (35) dans la gestion des dispositifs d'accueil collectifs de mineurs (accueil de loisirs ; TAP). Depuis septembre 2018, après le passage à la semaine à 4 jours et l'arrêt des TAP, la commune a confié l'accompagnement pédagogique des temps méridiens et de l'accueil périscolaire du soir à l'Ufcv, en plus de l'organisation de l'accueil de loisirs le mercredi et vacances scolaires. La mise en œuvre et le suivi de ces actions nécessite un poste à temps complet sur ce site d'animation.

Finalité et Enjeux du Poste

- Faire fonctionner les dispositifs qui permettront d'atteindre les objectifs éducatifs en direction de l'enfance dans le cadre des accords passés entre la commune de Chanteloup et l'Ufcv Bretagne;
- Animer le partenariat local et accompagner les élus dans leurs décisions en matière d'éducation.

Fonctions et responsabilités

Direction de l'accueil de loisirs

- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Préparer et animer des actions en direction des publics accueillis.
- Assurer la sécurité physique et morale des participants et contribuer au bon fonctionnement de l'accueil et au bien-être des publics accueillis.
- Assurer la gestion administrative et logistique et le suivi budgétaire des actions d'animation.
- Accueillir et être à l'écoute des familles, rendre compte, informer selon les demandes et besoins exprimés.
- Mettre en œuvre les moyens de promotion de l'action.
- Animer l'équipe d'animateur au quotidien.
- Préparer et animer des temps d'activités de détente en direction des enfants.
- Mettre en place des actions de formation en direction des animateurs – trices.

Coordination et accompagnement pédagogique des temps méridiens et périscolaires

- Former l'équipe d'encadrement aux différentes approches pédagogiques et l'accompagner dans leurs mises en action
- Proposer les outils et les actions pédagogiques adaptées aux différents temps
- Préparer et animer des temps d'activités de détente en direction des enfants
- Aménager les espaces adaptés aux tranches d'âge et aux activités
- Mettre en place des actions d'éducation à l'alimentation

Liaisons principales (hors hiérarchie)

- Services administratifs Ufcv (CSA, comptable, etc.) ;
- Responsables et coordinateurs municipaux ;
- Instances locales (DDCS, CAF, Education Nationale, Pôle emploi, etc.) ;
- Directeurs des écoles maternelles et élémentaires.

Profil et Expérience Professionnelle souhaités

➤ FORMATION :

- BPJEPS, DEJEPS, DUT carrières sociales ou équivalent.
- Capacité à jour d'exercer les fonctions de directeur en ACM.

➤ EXPERIENCE :

Au moins trois années d'expériences professionnelles dans la direction d'accueil de loisirs, de gestion d'équipe pédagogique, de mise en œuvre de projet pédagogique au sein de collectivités territoriales.

➤ **COMPETENCES :**

- Maîtrise des démarches pédagogiques et de méthodologie de projet ;
- Capacité relationnelle et de management ;
- Sens de l'organisation, rigueur, autonomie ;
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique ;
- Capacité de pilotage d'un projet local.

Conditions particulières

Les congés seront pris en fonction des contraintes organisationnelles.

Déplacements départemental/régional ponctuels.

Date d'entrée souhaitée :

Lundi 30 septembre 2019

Date de clôture des candidatures estimée :

Lundi 23 septembre 2019

Candidature (CV + LM) à envoyer par mail à Frédéric BENOIT : frederic.benoit@ufcv.fr